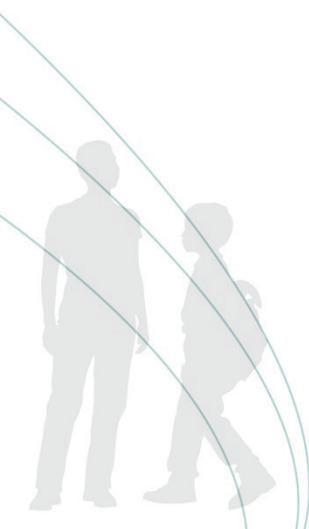


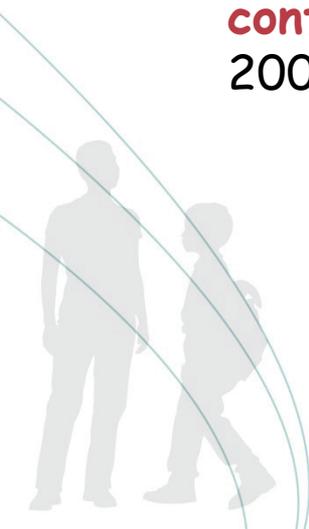
Points d'actualité du Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire

Henri Revol, Président du HCTISN



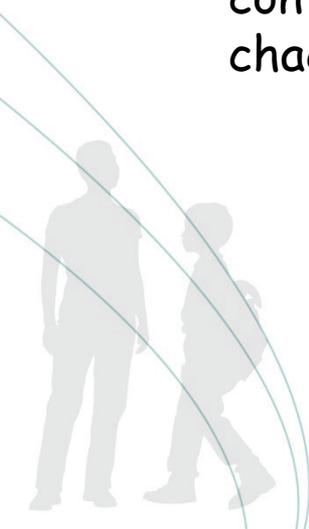
Le HCTISN :

- Créé par l'article 23 de la **loi du 13 juin 2006** relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire.
- **Instance de concertation** relative à l'information sur les activités nucléaires, sur leur sûreté, et sur leur impact sur la santé des personnes et sur l'environnement.
- **L'organisation périodique de concertations et débats concernant la gestion durable des matières et des déchets radioactifs est confiée au HCTISN**, en application de l'article 10 de la loi du 28 juin 2006 sur la gestion durable des matières et déchets radioactifs.



La composition du HCTISN :

- **Instance plurielle**, associant l'ensemble des parties prenantes concernées par les enjeux d'information et de transparence.
- **Une quarantaine de membres**, répartis en 7 collèges, favorisant l'expression et la confrontation des différents points de vue, parfois contradictoires, mais toujours dans le respect des sensibilités de chacun.

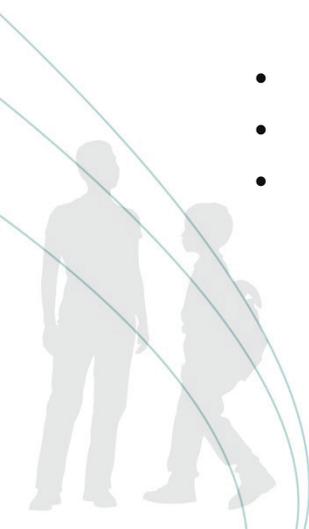


Un mode de travail et d'action du HCTISN placé sous le double signe de :

- l'écoute des attentes du public ;
- la réactivité face à l'actualité.

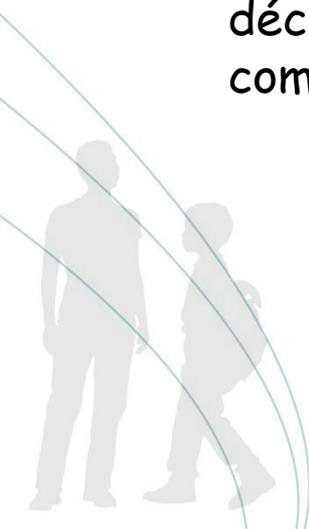
Une organisation des travaux adaptée :

- Environ 4 réunions plénières par an ;
- Constitution de plusieurs groupes de travail, qui se réunissent régulièrement ;
- Organisation de visites de terrain, d'auditions ;
- Rapport annuel ;
- Site internet : www.hctisn.fr.



Principaux sujets déjà examinés par le HCTISN :

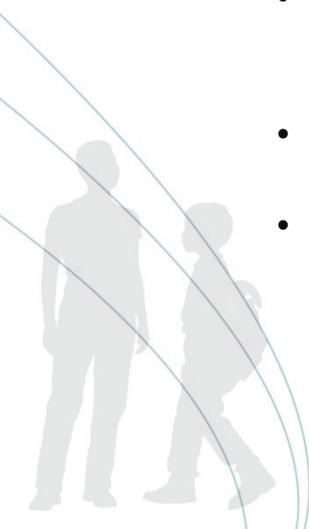
- Incident sur le site de Socrati de juillet 2008 ;
- Transport de plutonium ;
- Stratégie de démantèlement des installations nucléaires de base proposée par l'Autorité de sûreté nucléaire ;
- Pénurie de radiophysiciens dans le secteur médical ;
- Gestion des déchets radioactifs
- Rapport et avis sur la transparence de la gestion des matières et des déchets nucléaires produits aux différents stades du cycle du combustible (juillet 2010)



En 2011

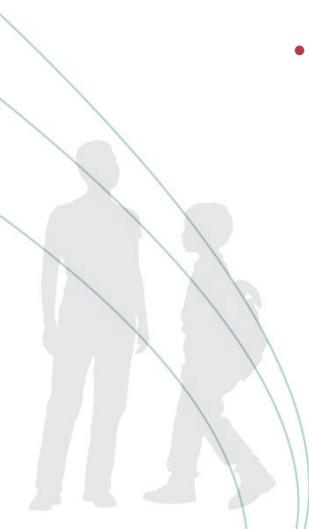
A la suite de l'accident de Fukushima,
les travaux du HCTISN se sont particulièrement intensifiés :

- Réunion extraordinaire dédiée le 24 mars 2011
- 25 mars 2011 : saisine du HCTISN par les ministres chargés de la sûreté nucléaire afin que le HCTISN contribue à chacune des étapes du processus d'évaluation complémentaire de sûreté
- Un groupe de travail dédié, 7 réunions du GT
- 3 mai 2011 : avis favorable du HCTISN sur le cahier des charges des ECS
- 7 décembre 2011 : rapport d'étape des travaux du GT
- 8 décembre 2011 : relevé d'observations du HCTISN sur le processus d'évaluation complémentaire de sûreté mené en France



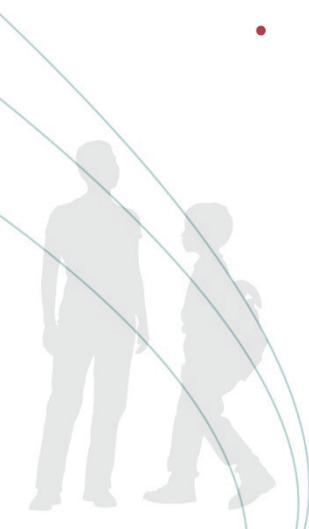
En 2011

- **16 juin 2011 : Adoption du rapport et recommandation du HCTISN sur la transparence et secrets en matière nucléaire**, sur proposition du GT « Transparence et secrets »
 - Présentation du rapport à l'OPECST, au GT PNGMDR, à la SEIVA, commission d'information auprès de l'INBS de Valduc en Côte d'Or
- 23 septembre 2011 : avis du HCTISN relatifs aux dossiers d'enquête publique concernant les installations nucléaires de base dans le contexte post-Fukushima
- **7 octobre 2011 : Adoption du rapport relatif au processus de recherche d'un site de stockage pour les déchets de faible activité à vie longue (FAVL)**, sur proposition du GT FAVL
 - Présentation du rapport au GT PNGMDR



En 2011

- **Poursuite des travaux des différents GT**
 - GT audits
 - GT portail internet
 - GT indice de la radioactivité (en lien avec l'ASN)
- **Participation du HCTISN aux travaux ACN en lien avec l'ANCCLI**



Perspectives 2012

- Poursuite des travaux du GT audits avec notamment l'organisation de rencontres sur site, en lien avec la CLI concernée
- Organisation d'un voyage à Tomsk en Russie (report de la visite avortée en 2010)
- Aboutissement du portail internet

